L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Municipalité de L'Anse-Saint-Jean confirme la conclusion d'une entente avec la Compagnie des Montagnes de Ski du Québec pour le Mont-Edouard

L'Anse-Saint-Jean, le 3 novembre 2026 – À la suite du processus d'avis d'appel d'intérêt lancé par la Municipalité de l'Anse- Saint-Jean pour la gestion des actifs du Mont-Edouard en novembre 2024 et à l'acceptation par le conseil de ville de la proposition de la Compagnie des Montagnes de Ski du Québec (CMSQ) en juillet 2025, la municipalité est fière de confirmer qu'une entente finale est intervenue en ce troisième jour de novembre 2026 entre les deux parties.

L'entente contient entre autres un bail en emphytéose de 99 ans pour notamment développer, exploiter et gérer l'ensemble immobilier du Mont-Edouard, une convention d'achat d'une partie des actifs de la Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean et une convention de services. Nous sommes convaincus que la conclusion de cette entente annonce un nouveau souffle pour le développement économique de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean et du Bas-Saguenay.

Le conseil municipal, les membres du conseil d'administration de la Société de Développement, les citoyens de L'Anse-Saint-Jean et les utilisateurs du Mont-Edouard se joignent à moi pour souhaiter la bienvenue à la Compagnie des Montagnes de ski du Québec.

Source et renseignements

André Simard, Maire de L'Anse Saint-Jean
418-633-6778 Cell.
andre.simard@lanse-saint-jean.ca

- 30 -